

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an, 10 fr. pour six mois, 6 fr. pour trois mois. Pour le dehors, les frais de poste en plus. Un numéro : 25 centimes.

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 4 février.

Le *Moniteur* d'hier contient un rapport à l'empereur par le ministre des finances, concernant le reboisement des montagnes, et un arrêté du ministre de l'instruction publique et des cultes décrétant, en 1860, un des prix annuels de 1,500 francs institués par l'arrêté du 22 février 1858, au meilleur répertoire archéologique d'un département ou même d'un arrondissement.

Parmi les projets actuellement à l'étude, en exécution de la lettre de l'empereur à M. Fould, figurent, nous assure-t-on, la loi sur l'assainissement et celle qui autorise l'emploi des sommes provenant du dernier emprunt, aux grands travaux d'utilité publique.

Par décret impérial du 11 janvier dernier, l'église du faubourg Saint-Maurice, à Lille, est érigée en succursale.

La circonscription de cette nouvelle paroisse est déterminée par un plan joint audit décret. Elle comprend toute la partie nord de l'ancienne commune de Fives.

Voici en quoi consistent les justifications à fournir par les jeunes gens qui se trouveront dans l'un des cas d'exception ou de dispense prévus par les articles 13 et 14 de la loi de recrutement.

- Pour le frère aîné d'orphelins : dans des expéditions d'actes de décès de père et de mère ;
 - Pour les fils de veuves : dans l'acte de mariage de père et mère, l'acte de décès du père ;
 - Pour les petits-fils de veuves : dans l'acte de mariage de des aïeux, l'acte de décès de l'aïeul ;
 - Pour les fils ou petits-fils de septuagénaires : dans l'acte de naissance du père ou de l'aïeul ;
 - Pour les frères de militaires : dans un certificat de présence au corps.
- Toutes ces pièces doivent être accompagnées d'un certificat du maire, légalisé par les sous-préfets, et sont affranchies du timbre.

Voici, d'après le *Messenger du Midi*, le traitement assuré à nos vins et eaux-de-vie par la nouvelle convention :

Le droit sur les esprits sera le même que sur le rhum et les esprits des colonies anglaises et équivaldra à une diminution de 7 shillings par gallon, soit de 8 fr. 82 c. par quatre litres et demi.

Pour tous les vins, le droit actuel, qui est de 5 shillings 9 deniers 1/2 par gallon (près de 7 fr. par quatre litres et demi) sera immédiatement réduit à 3 shillings (3 fr. 78 cent.) par gallon.

A dater du 1^{er} avril 1861, le droit sur tous les vins sera établi en proportion de la quantité d'alcool qu'il contiendront; il variera de 1 shilling (1 fr. 26 c.) à 2 shillings par gallon.

Ainsi, pour les vins, il y aura deux périodes dans l'exécution du traité. Immédiatement le droit de 7 francs par quatre litres et demi, droit équivalant à la prohibition pour les vins ordinaires, sera réduit de moitié. Au mois d'avril 1861, ce droit subira une nouvelle réduction qui le descendra à 4 fr. 26 ou à 2 fr. 52, selon le degré d'alcoolisation. Tous les vins qui ne dépasseront pas 15 degrés paieront le droit simple. Presque tous les vins de l'Hérault, l'immense majorité des vins de France, sont dans ce cas, et l'exception ne frappera que les vins liquoreux.

Le prix moyen de l'hectolitre de froment, arrêté par le ministre de l'agriculture et du commerce, pour servir de régulateur, est de 19 fr. 10 c. pour la 2^e section de la 3^e classe, dont font partie les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une baisse moyenne de 28 centimes à l'hectolitre.

Dans le tableau régulateur du prix de l'hect. de froment, publié par le *Moniteur*, la troisième classe, section unique, dans laquelle figure Ber-

gues, pour le département du Nord, porte les cotes suivantes :

	D sem. déc.	1 ^{er} sem. janv.	2 ^e sem. janv.
Mulhouse . . .	19 14	19 41	19 70
Strasbourg . . .	20 13	20 74	21 24
Bergues . . .	21 06	20 41	20 50
Arras . . .	18 89	18 83	19 19
Roye . . .	18 16	18 24	18 27
Soissons . . .	19 14	18 33	18 58
Paris . . .	20 80	19 65	18 38
Rouen . . .	17 86	18 42	18 77
Saumur . . .	16 86	16 92	17 31
Nantes . . .	18 77	19 23	19 31
Marans . . .	17 83	17 05	16 73

Le prix moyen régulateur de la classe est donc de 26 fr. 05 c. pour la première section, de 19 fr. 10 c. pour la seconde, et de 17 fr. 78 c. pour la troisième.

Le prix moyen est de 18 fr. 98 c.

Dans plusieurs centres industriels, on s'occupe très sérieusement de l'envoi, en Chine, à la suite de l'expédition, de délégués qui devront se rendre un compte exact des échanges à établir avec le Céleste-Empire. C'est là Société industrielle d'Ebeuf qui, au point de vue de la production des lainages et de la consommation des tissus de même nature, a pris l'initiative de cette importante mesure.

Les formalités à remplir pour l'expropriation des terrains destinés à l'agrandissement de la gare du chemin de fer du Nord, sont complètement terminées. Les plans sont approuvés et l'on dit que les travaux commenceront le mois prochain. La nouvelle gare sera construite, assure-t-on, sur le modèle de celle de Strasbourg, l'une des plus belles qui existent; mais elle aura encore des proportions plus grandioses.

On a déjà parlé du désagrément qu'éprouvent les négociants de la frontière de Belgique, à l'occasion de la perte que l'on fait subir aux pièces d'or françaises; voici quelques nouveaux

renseignements que nous empruntons à un journal belge :

« Une circulaire datée de Menin, informe les négociants de l'intérieur que, puisqu'on ne reçoit dans les localités frontrières que de la monnaie d'or française, ceux-ci aient à consigner sur leurs lettres de change : payable en monnaie d'or, s'ils ne veulent pas les voir retourner. »

Nous ne saurions trop insister sur une question dont chacun, dans notre département, a pu reconnaître l'importance, et exprimer le vœu qu'un pareil abus finisse le plus vite possible.

On assure que la Monnaie de Paris vient de frapper pour une somme très considérable de pièces de 2 fr., 1 fr. et 50 c.

Semblable nouvelle a été publiée à différentes époques, depuis quelques années, et nous n'avons pas vu, dans le Nord, les pièces de monnaie dont on annonçait la frappe.

Le commerce de notre pays sera-t-il plus heureux cette fois?

S'il faut en croire certains journaux, « des pronostics vulgaires d'un temps doux et printanier se succèdent journellement. Non seulement les perdreaux s'accouplent déjà, mais on trouve dans les champs de jeunes lièvres comme au mois de mars. Les oiseaux voyageurs reparaissent également, et avant-hier encore de grandes bandes d'émigrants regagnaient le pays du Nord avec une confiance barométrique vraiment extraordinaire. Ce qu'il y a de certain, c'est que la végétation fait comme les oiseaux et pousse en avant, comme si elle n'avait plus à craindre la gelée et le vent du Nord. »

C'est sans doute par suite de cette douceur de température que nous voici retombés en gelée et neige depuis jeudi soir et surtout depuis hier.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 4 FÉVRIER 1860.

N° 19.

UN CONSPIRATEUR(*)

Par RIDDERSTAD.

Pour faire suite au *Traban*.

XII

Le mariage de Forster.

A cette époque, l'hôtel Ingemar était en grande vogue à Stockholm. Non-seulement la haute volée y donnait souvent ses dîners d'apparat, mais la classe moyenne elle-même s'en servait dans les occasions solennelles.

Forster aussi l'avait loué pour son mariage, auquel il avait invité plusieurs fonctionnaires, des amis et des habitués de son auberge.

Les conviés commençaient à arriver. Forster, en attendant sa fiancée, se penchait avec agitation dans une petite pièce réservée, repassait

dans son esprit la formule sacramentelle du mariage, et tâta de temps en temps la poche de son gilet pour s'assurer s'il n'avait pas perdu l'anneau nuptial.

« Quelle heure est-il? demanda-t-il à l'un de ses garçons d'honneur.

— Un peu plus de neuf heures.
— Que le temps passe lentement! Je ne puis te dire dans quelles pénibles dispositions d'esprit je me trouve. Je m'aperçois maintenant que le jour de notre mariage n'est pas déjà si agréable.

— Avant la cérémonie non, répondit l'autre en plaisantant.

— Tout est-il bien en bon ordre? S'il manque quelque chose, tu n'as qu'à parler. J'ai désiré que mes invités soient contents le jour de mes noces... je compte ne pas les célébrer une seconde fois. Ah! comme Marie tarde... Je suis curieux de savoir comment elle sera en toilette de mariée... Tu l'as vue aujourd'hui, n'est-ce pas?... Elle est pâle, inquiète?... Quel air avait-elle?... Crois-tu que la couronne nuptiale lui ira bien?

— La fiancée est là. Viens, frère, viens!
— Elle est là, dis-tu... Attends un peu... »

Et l'honnête Forster fit encore un tour dans la pièce, en murmurant à demi-voix la formule du mariage, afin d'être sûr de ne pas se tromper.

« Il fait horriblement chaud, ajouta-t-il.

— Allons, viens, point de paroles inutiles, te voilà parfaitement ferré sur ton texte. Ne tarde pas davantage... On s'impatiente... Marie l'attend... Viens! j'ouvre la porte... Allons... »

Forster jeta un coup d'œil sur la glace et redressa sa cravate. Puis, suivi du cortège des invités, il gagna la salle du mariage, dans la-

quelle Marie et lui firent simultanément leur entrée par des portes opposées.

La cérémonie commença. Déjà les mariés étaient à genoux sur les coussins, et l'on déployait sur leurs têtes le baldaquin bleu bordé de franges d'or, lorsque Alm se présenta. Sa toilette et les mesures à prendre pour l'exécution des ordres de Reuterholm l'avaient empêché d'arriver à temps pour agir avant le mariage.

Il ne s'était pas attendu à une fête aussi brillante que celle que Forster avait préparée dans l'excès de sa joie, et encore moins à y rencontrer jusqu'à des personnes appartenant aux plus hautes classes de la société. Cette double circonstance ne fit qu'accroître sa mauvaise passion.

Ce n'est pas tout; Marie lui apparaissait bien plus belle qu'il ne se l'était jamais figurée. Enfin, voyant Forster rayonner de bonheur, il grommela entre les dents :

« Il me l'a volé, son bonheur, vengeance! »

La cérémonie terminée, vinrent les félicitations aux mariés.

« La mariée! la mariée! cria-t-on bientôt dans la rue, où une foule considérable s'était rassemblée. Que la mariée paraisse! »

Ces exclamations interrompirent Alm au moment où il s'efforçait de tirer son compliment de la manière la plus expressive. Comme on ne répondit pas au premier appel, la foule en fit entendre un second, plus bruyant et plus pressant encore.

« La mariée! la mariée à la fenêtre! » Forster et conduisit Marie.

Alm les suivit. La foule passa d'immenses hurras. Touchée de ces acclamations auxquelles elle

ne s'était point attendue, Marie pressa cordialement la main de Forster en attachant sur lui un regard plein de tendresse. L'heureux époux ne trouvait pas de mots pour exprimer son ravissement, et il eût serré Marie sur son cœur sous les yeux de la foule, si Alm, lui marchant sur le pied en ce moment, n'eût arraché à ses lèvres une exclamation de douleur.

« Pardon, mon cher Forster! J'oublie tout dans mon admiration pour la joie, la charmante... dirai-je Marie, ou madame Marie? »

— N'importe, répondit Forster, mais tu voulais dire autre chose, je crois.

— Précisément; oui, je m'en souviens : je voulais dire à ta femme que nous ne nous sommes pas revus depuis ce soir où je remplis à Liljeholm l'office de garçon d'auberge, et où elle me baptisa du nom de Calle. Oh! ce fut une joyeuse aventure, quoiqu'elle n'ait pas eu l'issue que j'espérais.

— Non? demanda Forster, se rappelant, à ces mots, la perfidie dont il suspectait son ami.

— Je me croyais sûr alors que ma fortune était faite, et je n'ai, au contraire, recueilli que ces déceptions.

— Tu fais trop la chasse à la fortune, voilà pourquoi elle fuit devant toi.

— Facile à toi, son enfant gâté, de tenir ce langage. Pour moi, il est tout autrement.

— A ton avis, chacun court après la fortune? — Sans doute; n'est-ce pas pour cela que l'on vit?

— C'est possible; cependant je ne m'en suis jamais inquiété, et j'ai toujours eu à me louer de ses bienfaits. Tout ce que je possède, je l'ai acquis sans peine; tout, jusqu'à ma petite Marie... elle aussi est tombée tout naturellement dans mes bras; n'est-ce pas, Marie? »

(Reproduction interdite.)